Pous orientes vers leau!





Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent





(1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024)











1. PLAN DIRECTEUR DE L'EAU (PDE)

1.1 Les bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent

Le PDE des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent a été déposé officiellement au gouvernement du Québec en 2014. Ainsi, le cycle de dix ans de la gestion intégrée des ressources en eaux (GIRE) au Québec arrive à échéance. L'entente signée avec le MELCCFP pour 2021-2024 vise donc à élaborer un bilan du dernier PDE, à travailler certains éléments d'une stratégie de mobilisation et à mettre de l'avant une mise à jour du PDE de la ZGIEBV portant sur les problématiques prioritaires constituée des orientations et des objectifs/indicateurs.



En lien avec ces mandats et de concert avec les acteurs de l'eau du territoire, l'OBVNEBSL prévoit cette année:

- 1.1.1. Organiser des rencontres du comité PDE (suivi de l'avancement des actions du PDE pour 2023-2024, délibération pour le Prix Anselme Gagné, proposition de planification pour le 2^e livrable de l'entente avec le MELCCFP soit la stratégie de mobilisation à déposer avant le 1^{er} décembre 2023 et le PDE mis à jour à déposer avant le 1^{er} mars 2024);
- 1.1.2. Organiser une dernière rencontre du CA/TC de l'OBVNEBSL de co-construction de la stratégie de mobilisation en mai 2023 (Identification de responsables/participants pour avancer ces 5 objectifs et 12 actions de mobilisation). Entériner l'ensemble de la stratégie de mobilisation à cette rencontre de mai 2023 ;
- 1.1.3. Pour la mise à jour du PDE (à déposer au plus tard le 1^{er} mars 2024);
 - Rencontre du CA/TC de l'OBVNEBSL en mai 2023 pour l'identification d'entre 4 à 6 catégories de problématique en lien avec l'eau;
 - Consultation des secteurs forestier, agricole, citoyens, récréotourisme/villégiature (sondage) jusqu'à la fin de l'été;
 - Mise à jour du portrait;
 - **Consultations municipales** par secteur de CLEau début de l'automne



- Rencontre à la fin de l'automne dans chacun des comités locaux de l'eau pour la co-construction d'objectifs via ateliers de travail
- Rencontre au début de l'hiver avec le CA/TC pour l'approbation des d'objectif, d'orientations, de la vision et du plan de suivi des objectifs
- Dépôt PDE mis à jour (fin février)
- 1.1.4. Assurer la **promotion du PDE et de la GIRE** (gestion intégrée des ressources en eau) afin d'optimiser le message à porter aux acteurs ciblés (promotion directe avec partenaires pour des projets potentiels, création de comités de travail, bulletin annuel, CA/TC, CLEau, Prix Anselme Gagné, des capsules vidéo, etc.) ainsi qu'à la population en général;
- 1.1.5. Assurer le **suivi de la mise œuvre** du PDE (suivi direct avec les partenaires, comité PDE, CA, utilisation de la plateforme en ligne AGIRE *Application de gestion intégrée des ressources en eau*).

2. Projets, partenariats et concertation

2.1 Milieu forestier

- 2.1.1. Participer aux travaux de consultation pour la poursuite de la réforme forestière (TGIRT locale 012-72 et régionale) de la Stratégie durable des forêts en vue d'une foresterie durable pour le maintien de la biodiversité et des écosystèmes, favorisant l'aménagement écosystémique en lien avec la ressource eau (participation ponctuelle au comité de travail sur la qualité de l'eau);
- 2.1.2. Participer à la démarche de consultation/concertation initiée par l'organisme Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent, en vue d'un projet de corridors écologiques en forêt privée dans l'axe Pohénégamook-Témiscouata-Duchénier;
- 2.1.3. Participer au projet expérimental coordonné par le CRDBSL d'identification/caractérisation de refuges thermiques pour l'omble de fontaine et l'omble chevalier sur les bassins versants immédiats de lacs. Un premier lac sera inclus dans une aire protégée, tandis que le second sera situé dans une zone d'exploitation forestière (partenaires : TERFA, ZEC du Bas-Laurent, MELCCFP.);



2.2 Milieu agricole

- 2.2.1. Participer avec le MAPAQ, la FUPA-BSL et avec d'autres partenaires à la **démarche** collective en milieu agricole sur le bassin versant de la rivière du Sud-Ouest qui est coordonnée par le consultant JMP-Consultants.
- 2.2.2. Participer à la démarche de concertation initiée par le parc du Bic en vue d'améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes associés de la **rivière du Sud-Ouest** et de son bassin versant;
- 2.2.3. Participation potentielle à **l'Expo-Agricole de Rimouski** pour présenter l'OBVNEBSL et les bienfaits des bonnes pratiques agricoles sur les cours d'eau et les écosystèmes aquatiques associés;



2.3 Milieu municipal

- 2.3.1 Accompagner les MRC du Bas-Saint-Laurent pour réunir les éléments favorables à l'élaboration des **Plans régionaux des milieux humides et hydriques** (PRMHH);
- 2.3.2 Identifier les éléments qui ont une incidence sur la planification territoriale des MRC et ce, en conformité avec l'OGAT sur la protection des ressources en eau.
- 2.3.3 Assurer la cohabitation durable des activités récréatives de la rivière Mitis via un comité de travail (tentatives terrain pour encourager les usagers à ramasser leurs déchets, notamment les cannettes sur les lieux.). Assurer le lien avec le comité de gestion du Parc régional de la rivière Mitis ;
- 2.3.4 Participer au **comité de vigilance/directeur** des lieux d'enfouissement technique (LET) des villes de Matane et de Rimouski et sur le comité de suivi du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de la Matanie, projet de Multiplateformes de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse.;
- 2.3.5 Pour une meilleure gestion durable des eaux pluviales (GDEP) avec les municipalités et villes du NEBSL, relancer les municipalités au sujet de l'outil d'autodiagnostic municipal. Accompagnement de la municipalité de Saint-Fabien pour un projet GDEP dans le cadre du projet Affluent-Maritime (phase 3) et

2.4 Milieu associé à la villégiature, aux lacs et à la récréation

2.4.1 Poursuivre l'accompagnement du réseau d'observation Sentinelles des lacs auprès des riverains des lacs pour la détection des blooms de cyanobactéries et de plantes exotiques envahissantes (formation à la détection des cyanobactéries, myriophylle à épis, la moule zébrée ainsi qu'aux autres



problématiques d'érosion des berges et d'eutrophisation et prêt de disques de Secchi) ;



- 2.4.2 Réaliser une campagne de distribution d'arbustes riverains à prix modique pour favoriser le reboisement des bandes riveraines des lacs et cours d'eau. Poursuite l'inclusion d'une plante maritime côtière en partenariat avec le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire (ex. élyme des sables);
- 2.4.3 Poursuivre les efforts de concertation des acteurs pour la protection et la mise en valeur du site de la chute Neigette (ex. panneau de sensibilisation sur BV Neigette);
- 2.4.4 Poursuivre les rencontres et la gouvernance du **projet de développement** récréatif et récréotouristique concerté du corridor de la rivière Rimouski avec les acteurs clés du territoire:
- 2.4.5 Visite et soutien aux associations de lac dont l'eutrophisation du lac est jugée avancée (ex. émergences de fleurs d'eau de cyanobactéries, prolifération d'algues filamenteuses, etc.). Calcul 2023 de l'Indice de qualité des bandes riveraines (IQBR) au lac noir à Saint-Marcellin.

2.5 Milieu de l'éducation et de la recherche

- 2.5.1 Promouvoir et soutenir le **programme éducatif Écol'Eau** via un programme d'aide financière et un système de commandite afin d'assurer la sensibilisation des jeunes dans les écoles primaires et secondaires sur la biologie du saumon Atlantique, de l'omble de fontaine et sur les milieux humides. Association au Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau **G3E** pour la coordination de leur programme de *J'adopte un cours d'eau*.;
- 2.5.2 En lien avec l'événement *Juin mois de l'Eau 2023*, le thème le provincial: " *Les milieux humides"* Mise en place d'une programmation locale par l'OBVNEBSL pour une diffusion provinciale.;
- 2.5.3 De concert avec l'UQAR et d'autres partenaires, coordonner un projet pour étudier l'impact de différentes sources de contamination anthropiques du sous-bassin versant du ruisseau de La Savane vers la rivière Rimouski et son risque sur les refuges thermiques pour les saumons (projet d'une durée de trois années financées par le programme Fond dommages à l'environnement (FDE) d'Environnement et changements climatiques Canada (ECCC);



2.6 Milieu environnemental et faunique



- 2.6.1 Poursuivre le suivi de qualité de l'eau des rivières du Nord-Est du BSL qui sont inscrites au « Réseau-rivières » du MELCCFP (Trois-Pistoles, Rimouski, du Sud-Ouest, Mitis et Matane);
- 2.6.2 Acquérir des connaissances sur la qualité de l'eau du ruisseau Levasseur (tributaire de la rivière Rimouski) à Rimouski (projet partenariat du « Réseau-rivières » du MELCCFP);
- 2.6.3 Réaliser grâce au **programme** *Affluents-Maritime* avec des partenaires locaux, dont le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, le CREBSL et la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux, un **projet de phase III d'actions qui consistera à :**
 - la végétalisation des bandes riveraines des terrains en zone orange et rouge (IQBR) présente autour du Grand Lac Saint-Mathieu (un sondage a été précédemment envoyé pour confirmer leur intérêt et l'inscription des riverains);
 - la restauration de bandes riveraines sur la rivière du Sud-Ouest, dans le Parc du Bic (près du camping);
 - un projet sur la gestion des eaux de pluie dans la municipalité de Saint-Fabien dans un souci d'amélioration de la qualité de l'eau pour la biodiversité faunique (saumon et mulette perlière);
 - divers soutiens à la sensibilisation se réaliseront également afin d'appuyer nos partenaires dans leurs démarches, soit notamment la municipalité Saint-Mathieu-de-Rioux pour la navigation et la problématique d'E. Coli au lac Saint-Mathieu.
 - 2.6.4 Participer aux **démarches régionales 2023-2026 de l'Entente sectorielle sur les espèces envahissantes (ESEE)**, portée par le CRDBSL et d'autres partenaires. Participations au comité professionnel et directeur de cette entente;
 - 2.6.5 Coordonner en 2023 le suivi/contrôle de la berce du Caucase/Sphondyle pour les bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Actions proposées au comité professionnel issu de l'ESEE;



- 2.6.6 Participer au besoin aux rencontres des comités de travail pour l'amélioration de la qualité de l'eau du lac du Gros-Ruisseau et suivi des avancées dans ce dossier avec les acteurs locaux (MRC de la Mitis, la Ville de Mont-Joli, la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage, l'association des riverains, etc.);
- 2.6.7 Caractérisations éventuelles d'herbiers aquatiques (détection myriophylle à épis) pour faire de la sensibilisation auprès des riverains, et valider l'absence/présence de la moule zébrée dans les lacs visités (minimalement le lac Saint-Mathieu à Saint-Mathieu-de-Rioux);
- 2.6.8 Participer aux démarches d'acquisition et de transfert de connaissances pour les lacs susceptibles d'accueillir du myriophylle à épis et de la moule zébrées;
- 2.6.9 Diffusion à large spectre d'outils d'information sur le myriophylle à épis et la moule zébrée; (comment les identifier, les prévenir, etc.). Information qui sera éventuellement localisée au même endroit pour faciliter la recherche;
- 2.6.10 Déployer avec les autres 4 OBVs du BSL et le CRDBSL un projet sur deux ans qui permettra de mieux outiller les municipalités du BSL par des formations dans la lutte aux PEE. Le projet vise principalement le roseau commun et la berce sphondyle (financée en partie par la FFQ);
- 2.6.11 Harmoniser la *Stratégie régionale de prévention des PAEE* élaborée de concert avec les autres OBVs du Bas-Saint-Laurent ;
- 2.6.12 Participer aux rencontres de l'équipe de rétablissement de l'éperlan arc-en-ciel du Québec afin d'élaborer et mettre en action un plan d'intervention visant le retour de l'éperlan arc-en-ciel dans les frayères de la rivière Trois-Pistoles ;
- 2.6.13 **Effectuer un suivi avec le MPO** concernant **SAPPI Canada** sur les problématiques potentielles de toxicité à l'effluent et sur les impacts potentiels sur les habitats fauniques aquatiques côtiers à proximité notamment celui du capelan (secteur de Matane-sur-mer).



3. COMMUNICATIONS

3.1 Assurer une diffusion planifiée de l'information et des communiqués en ce qui a trait à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ex. médias locaux, journaux municipaux, ROBVQ, Juin mois de l'Eau, etc.);



- 3.2 Promouvoir la mise en œuvre du PDE et l'implication des acteurs associés aux actions réalisées du PDE des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent;
- 3.3 **Mise à jour et alimentation planifiée du site internet** de l'organisme afin d'offrir un outil de consultation et d'information dynamique et stimulant (ex. *Le quoi de neuf?*
- 3.4 Alimenter régulièrement les **médias sociaux** afin d'assurer la visibilité de l'organisme auprès du grand public (page Facebook, Youtube, twitter.);
- 3.5 Assurer une **visibilité constante des activités** de la corporation au niveau local et régional.



4. GESTION DE LA CORPORATION

4.1 Administration

- 4.2.1. Développer et soutenir le **partenariat et la concertation**entre les intervenants nationaux, régionaux et surtout locaux;
- 4.2.2. Informer les **acteurs du milieu et assurer** un suivi de leurs demandes d'information et de collaboration;
- 4.2.3. Poursuivre la **présence de l'OBVNEBSL sur les conseils d'administration** de partenaires locaux (ex. Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, CGPRRM, etc.);
- 4.2.4. Préparer et/ou **appuyer des demandes de financement** favorisant le partenariat avec les intervenants du milieu pour la mise en œuvre d'actions identifiées au PDE des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent entre autres le **PAM**



- (programme Affluents-Maritime) au programme soutien régional aux enjeux de l'eau (**PSREE**);
- 4.2.5. Engager, former et superviser le personnel;
- 4.2.6. Maintenir un système de veille à la continuité et à la cohérence de l'ensemble des activités de la corporation;
- 4.2.7. Répondre aux exigences prévues au protocole d'entente avec le MELCCFP pour 2021-2024

4.2 Vie démocratique

- 4.2.1. Organiser annuellement au moins quatre (4) rencontres du conseil d'administration/table de concertation (CA), une assemblée générale annuelle (AGA) dans les 3 mois après la fin de l'année financière (se terminant le 31 mars de chaque année) et des réunions du comité exécutif (CE) au besoin;
- 4.2.2. Assurer la coordination et organiser annuellement deux rencontres des **comités locaux de l'eau** dans chacun des quatre (4) secteurs (rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane);
- 4.2.3. Organisme des rencontres du **comité interne de gouvernance** pour s'assurer d'une mobilisation et une concertation optimale des acteurs de l'eau.

5. AUTRES DOSSIERS

- 5.1 Participer au besoin à toutes démarches de consultation qui surviendraient en cours d'années pour lesquelles l'OBVNEBSL serait invité;
- 5.2 Participer avec les MRC côtières et le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire au déploiement concerté de la **table de concertation régionale** (TCR) de l'Estuaire-maritime.



Acronymes:

AGA: Assemblée générale annuelle

AGIRE : Application de gestion intégrée des ressources en eau

ARMVFPBSL : Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du BSL

BSL : Bas-Saint-Laurent CA : Conseil d'administration

CCHURM: Comité de concertation pour l'harmonisation des usages de la rivière Mitis

CRDBSL: Collectif Régional de développement du Bas-Saint-Laurent

CREBSL: Conseil Régional de l'environnement du BSL

FFQ : Fondation de la faune du Québec GDEP : Gestion durable des eaux de pluie

GIEBV: Gestion intégrée de l'eau par bassin versant

IQBP : Indice de qualité bactériologique et physicochimiques

IQBR : Indice de qualité des bandes riveraines GIRE: Gestion intégrée des ressources en eaux

MAMH: Ministère des Affaires municipales et de l'habitation

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MELCCFP: Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs

MH: Milieux humides

MHH: Milieux humides et hydriques

MN: Milieux naturels

OCMHH: Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques OGAT: Orientations gouvernementales en aménagement du territoire.

PAC : Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse PACES-NEBSL : Programme d'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines

PAEE: Plantes aquatiques exotiques envahissantes

PDE: Plan directeur de l'eau

PEE: Plantes exotiques envahissantes

PRMHH : Plans régionaux des milieux humides et hydriques PSREE : Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau

PRRM: Parc régional de la rivière Mitis

RADF: Règlement sur l'aménagement durable des forêts

ROBVQ : Regroupement des organismes de bassins versants du Québec

SAD : Schéma de d'aménagement de développement SADF : Stratégie d'aménagement durable des forêts

TCR: table de concertation régionale

Table GIRT: Table de gestion intégrée des ressources et du territoire

ZIPSE : Zone d'Intervention Prioritaire du Sud de l'Estuaire

